

ORCIVAL



Année 2025



SOMMAIRE

	P a g e
Le mot du Maire	1
Les services communaux.....	2
L'état civil	3
Le déménagement de l'agence postale.....	4
Les élections municipales 2026.....	5
Le défi de Sandrine.....	6
Journée du patrimoine du transport routier.....	8
Le repas des aînés	9
Un aperçu des réunions du conseil municipal de l'année 2025.....	11
Les comptes 2024	21
Les travaux de l'année	23
Les associations de la commune	26
La vie intercommunale	39
Les démarches administratives	49
Les numéros utiles	50

Directeur de publication : Pascal MICHAUX

Comité de rédaction : Corinne CHAZEIX, Joelle NEYRIAL, Nathalie RAOUL, Claude THIVANT, Patrick BARANGER
avec la précieuse collaboration de Murielle GAYDIER

Crédit photos : les membres du Comité de rédaction et des associations + Evelyne ITIER

Ce bulletin a été imprimé sur papier 100% recyclé.

LE MOT DU MAIRE

Orcivaloises, Orcivalois, chers amis,

L'année 2025 se termine, dernier bulletin municipal de ces six dernières années. L'année 2026 verra bien sûr un nouveau scrutin municipal avec une nouvelle équipe issue des urnes au mois de Mars 2026.

J'en profite pour remercier tous les membres du Conseil Municipal pour leur dévouement au service de la commune ainsi que le personnel des services communaux.

Pour conclure, je vous laisse un peu de lecture en découvrant ce bulletin municipal retraçant l'année écoulée.

Au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, je vous adresse à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, que 2026 vous apporte santé, joie, bonheur et réussite à vous et tous ceux qui vous sont chers.

Pascal MICHAUX

LES SERVICES COMMUNAUX

Les employés municipaux

Secrétaire de mairie &
Agent Agence Postale Communale
Murielle GAYDIER



Employé communal
Titouan MABILLE



Le secrétariat de mairie est ouvert au public les lundis et les jeudis de 14h à 18h00

Monsieur le Maire peut convenir d'un rendez-vous les lundis et jeudis.

Tél : 04.73.65.82.13 - Courriel : mairie.orcival@hotmail.fr - Site internet : <http://www.orcival.fr/>

Les tarifs communaux :

<u><i>Concession cimetière</i></u>	<u><i>Columbarium</i></u>	<u><i>Jardin du Souvenir</i></u>
Durée de 30 ans : 30 € le m ² Durée de 50 ans : 50 € le m ² Perpétuelle : 130 € le m ²	Durée de 15 ans : 300 € Durée de 30 ans : 600 € Durée de 50 ans : 800 €	Dispersion des cendres avec plaque à poser sur la stèle : 60 €

Tarif de location de la salle des Associations

Habitant de la commune : 150 €	Associations : 70 €	Personnes extérieures à la commune : 300 €
--------------------------------	---------------------	--

ETAT CIVIL 2025

Naissances

Le 12 Mai : Milo TABARD

fils d'Elodie BORGIS et Julien TABARD (Seignemeaux)

Le 29 Octobre : Balthazar GUINARD

Fils de Pauline BÉNÉTEAU ET Rémi GUINARD (La Croix)

Le 7 Novembre : Marius PERIERE

Fils de Blandine COHADE et Victor PERIERE (Le Bourg)

Le 15 Novembre : Ellie PAYENCHET

Fille d'Eva VERBEKE et Loïc PAYENCHET (Le Bourg)



Mariage

Le 5 Avril :

Coralie GELINEAUD et François GENIN

Le 12 Juillet :

Claire BARANGER-ROUGIER et Mathieu MOREL



Pacs

Le 17 Février : Pauline BÉNÉTEAU et Rémi GUINARD



Décès

Le 10 Janvier : Marie-Annic LOCTEAU épouse CERTEAU

Le 16 Octobre : Philippe VINCENT



LE DEMENAGEMENT DE L'AGENCE POSTALE A LA MAIRIE

Depuis début septembre l'agence postale est localisée à la mairie, suite à une concertation avec La Poste, pour mutualiser le poste avec celui du secrétariat de mairie.

C'est donc Murielle GAYDIER qui occupe la fonction.

Pour cela il a fallu procéder à des aménagements du bureau de la mairie pour y loger les équipements spécifiques à une agence postale : bascule, terminal informatique, présentoir...

L'Agence Communale est équipée d'une tablette numérique en libre-service permettant l'accès aux sites internet de La Poste, la Banque Postale, La Poste Mobile, CAF, Assurance Maladie, Pôle Emploi, Cadastre, Amendes, Legifrance, service public.

Enfin la boîte aux lettres a été déplacée devant la mairie et une signalisation localisant l'agence postale a été ajoutée. Tous ces travaux ont été pris en charge par La Poste.

Une alarme de détection de présence a aussi été installée pour sécuriser les lieux, financée par la mairie et subventionnée à 50% par La Poste.

Le devenir des anciens locaux de l'agence postale reste à définir.

Horaires d'ouverture : de 9h à 12h du lundi au vendredi

Heure de levée du courrier → 10h30 tous les jours ouvrés, 11h40 le samedi

Services disponibles :

Courrier et colis :

- Retrait des lettres et colis suite à avis de passage du facteur
- Affranchissements de lettre et colis pour la France et l'international
- Vente de timbres poste, d'enveloppes Prêt à poster, d'emballages Prêt à envoyer Colissimo et Chronopost
- Dépôt de colis, lettres y compris recommandés
- Services de proximité : réexpédition du courrier ou garde du courrier.

Téléphonie :

- Vente de kit prépayé et recharges La Poste Mobile
- Mise en relation avec les services de La Poste Mobile pour achat d'un portable avec forfait mobile avec engagement
- Souscription box internet fibre

Services Financiers :

- Retrait d'espèces sur CCP et Compte Epargne du titulaire (dans la limite de 500€ par période de 7 jours glissants)
- Versement d'espèces sur CCP et Compte Epargne du titulaire (dans la limite de 500€ par période de 7 jours glissants)
Pour des raisons de confidentialité, aucun accès aux avoirs et opérations sur comptes La Banque Postale n'est disponible en Agence Communale.
- Services Seniors : vente de pochettes à activer pour s'équiper de la tablette ARDOIZ pour un accès facilité à Internet ou pour solliciter les prestations liées à l'offre Veiller Sur Mes Parents.

LES ELECTIONS MUNICIPALES 2026

Sources : Ministère de l'Intérieur et site Vie-Publique.fr

En mars 2026, les citoyens élisent leurs conseillers municipaux.

En application de la loi du 21 mai 2025, les élections municipales ont désormais lieu selon un mode de **scrutin de liste paritaire** à 2 tours pour toutes les communes, quelle que soit leur taille. Cette évolution favorise notamment la parité et la cohésion dans les conseils municipaux.

Ce qui change :

Avant 2026	A partir de 2026
Effectif légal du conseil municipal : 11 conseillers	Effectif légal du conseil municipal : 11 conseillers
Scrutin majoritaire plurinominal à 2 tours	Scrutin de liste paritaire proportionnel à 2 tours (avec une prime majoritaire pour la liste arrivée en tête)
Liste incomplète Candidature isolée possible	Nombre de candidats par liste paritaire : au minimum 9 et au maximum 13 candidats Pas de candidature isolée
	Parité obligatoire Respecter une alternance femme/homme
Panachage possible	Panachage → c'est non
Rature de noms	Rayer → c'est non
Modifier l'ordre des candidats	Modifier l'ordre → c'est non

Les bulletins de vote **ne pouvant plus être modifiés**, tout ajout, annotation, suppression ou changement d'ordre de candidat **rend le bulletin nul** : il faut voter pour une liste entière.

La représentation proportionnelle est un système électoral où les sièges sont répartis entre les listes de candidats en fonction du pourcentage de voix qu'elles ont obtenues et les sièges sont attribués selon l'ordre figurant sur les listes.

Calendrier :

- ✓ 6 février 2026 : Date limite d'inscription sur les listes électorales pour pouvoir voter aux municipales (04 février pour l'inscription en ligne)
- ✓ 15 mars 2026 : Premier tour de scrutin
- ✓ 22 mars 2026 : Second tour de scrutin

Le cancer, la maladie n'arrête pas la vie

Le défi de Sandrine

Sandrine est originaire d'Orcival et plus précisément du Bâtiment Neuf, qu'elle a quitté il y a plusieurs années pour habiter aujourd'hui à Linards, Département de la Hte Vienne.

Sandrine est malade, atteinte d'un cancer à la tête du pancréas avec des métastases au foie. Malgré le verdict accablant des médecins, elle va rester une battante avec une très forte volonté de s'en sortir.

Pendant plusieurs mois, elle va subir très violemment des hospitalisations plus ou moins longues, de lourds traitements médicaux et les multiples effets secondaires.



Souhaitant véhiculer un message d'espoir et de courage à tout malade du cancer, Sandrine décide de se lancer un défi : rallier Orcival à Linards en vélo, environ 160 kms en 2 jours, le vélo étant une passion qui ne l'a jamais quittée. Pour elle "ce défi est pour tous ceux qui ont perdu l'espoir, ne pas baisser les bras et faire du sport aider le corps médical à vous aider".

L'entraînement sur un vélo d'appartement est l'étape la plus difficile physiquement et moralement, il faut faire face aux traitements médicaux à la fatigue et aux douleurs.



Avec la complicité de son frère Eric, le projet est lancé et la date arrêtée au 12 juillet 2025. Tous deux partent de bon matin de la place d'Orcival entouré de la famille, de quelques ami(e)s et de Pascal Michaux, maire d'Orcival.

Toute une organisation logistique et médicale a été réfléchi et mise en place avec une équipe suiveuse courageuse et inquiète (Hugo, son neveu et Sylvie, sa belle-sœur).



L'arrivée à Linards a été récompensée, un comité d'accueil était là autour de Philippe Raigné, Maire.

Durant ces 2 jours, Sandrine a partagé son périple sur Facebook et Tik Tok. Merci aux followers qui l'ont encouragée.

Bravo Sandrine et quelle belle leçon de courage ! grand merci à son équipe qui l'a accompagnée et soutenue.

Elle espère que son aventure sera reprise par d'autres, dans d'autres régions car son message est universel : le courage, l'espoir et la vie méritent qu'on les célèbre chaque jour.

JOURNEE DU PATRIMOINE DU TRANSPORT ROUTIER

Le 8 juin 2025, 80 anciens camions des transports routiers ont défilé dans le bourg d'Orcival.

Notre bourg a eu la chance de se trouver sur leur parcours qui reliait Pontgibaud à la Bourboule. Dommage qu'ils n'aient pas fait une petite escale chez nous, nous les aurions admirés de plus près !



LE REPAS DES AINES

C'est le dimanche 14 décembre 2025 que les Aînés, les employés municipaux, les élus et leurs conjoints se sont retrouvés à la Maison des Associations pour partager le traditionnel repas communal préparé par François GENIN du Cantou.



Décoration très originale
préparée par Murielle





Ambiance de feu assurée par Alain ROBERT chanteur et musicien multi-instruments (accordéon, guitare, trompette)



Des corbeilles ont été distribuées aux personnes de plus de 75 ans qui ne pouvaient pas assister au repas.

UN APERCU DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ANNEE 2025

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2025

➤ Restes à réaliser

Un document est distribué en séance, avec les restes à réaliser concernant des projets d'investissement en cours :

Budget Commune	Recette	Dépense
Aménagement salle archives	13 000 € = subvention Département	
Travaux voiries	10 000 € = dotation Etat	
Travaux électriques Les Vergnes		4 300 €
Coffret électrique clocher basilique		8 654 €
TOTAL	23 000 €	12 954 €

Budget Eau & Assainissement	Recette	Dépense
Schéma Directeur de l'Eau	15 484 € = subvention Agence Eau 2 212 € = subvention Département	
Protection des sources d'eau	4 534 € = subvention Département	3 000 € = frais d'étude
Installation compteurs généraux d'eau	1 400 € = subvention Département	
TOTAL	23 630 €	3 000 €

Le Conseil valide à l'unanimité les restes à réaliser des comptes 2024.

➤ Compte Financier Unique (=CFU)

Un document présentant les comptes financiers de l'année 2024 est distribué en séance aux conseillers.

Le Maire et Murielle GAYDIER présentent les résultats pour l'année écoulée :

✓ Budget Commune

- Pour la section de fonctionnement, le total des dépenses s'élève à **298 379 €**, pour 383 339 budgétés, et le total des recettes à **374 236 €**, pour 383 339 budgétés : l'exercice 2024 présente ainsi un excédent de **75 857 €** (pages 3 à 6).
- Pour la section d'investissement le total des dépenses s'élève à **242 268 €**, pour 253 385 budgétés, et le total des recettes à **141 705 €**, pour 253 385 budgétés : l'exercice 2024 présente ainsi un déficit de **100 562 €** (pages 7 à 9).
Les principaux projets d'investissement concernés par les comptes 2024 sont les travaux de voiries, la 2^{ème} tranche de la réfection de l'éclairage du bourg et l'acquisition de plusieurs équipements (broyeur d'accotement, bétonnière, souffleur, aspirateur, réfrigérateur).
- Le résultat de la section de fonctionnement à affecter est de 150 037 €, en ajoutant au résultat de l'année (75 857 €) le résultat antérieur (74 180 €). La proposition est d'affecter 101 714 € en recette d'investissement et le solde de 48 323 € en recette de fonctionnement au budget 2025 (page 10)

✓ Budget Eau & Assainissement

- Pour la section de fonctionnement, le total des dépenses s'élève à **34 479 €**, pour 42 226 budgétés, et le total des recettes à **31 805 €**, pour 42 226 budgétés : l'exercice 2024 présente ainsi un déficit de **2 674 €** (pages 12 à 14).

- Pour la section d'investissement le total des dépenses s'élève à **44 283 €**, pour 115 845 budgétés, et le total des recettes à **24 505 €**, pour 115 845 budgétés : l'exercice 2024 présente ainsi un déficit de **19 778 €** (pages 15 à 17).
Les principaux projets d'investissement concernés par les comptes 2024 sont les études pour la protection des sources et le Schéma Directeur de l'Eau.
- Le résultat de la section de fonctionnement à affecter est de 9 537 €, en ajoutant au déficit de l'année (2 674 €) le résultat antérieur (12 212 €). La proposition est d'affecter la totalité en recette de fonctionnement au budget 2025 (page 18).

Le compte financier unique 2024 du budget Commune ainsi que celui du budget Eau & Assainissement sont validés à l'unanimité, le Maire ne prenant pas part au vote.

➤ **Schéma Directeur de l'Eau Potable**

Le Conseil a validé en décembre 2021 le lancement de l'étude du schéma directeur d'alimentation en eau potable, qui est un outil de programmation et de gestion, permettant d'identifier les problèmes et les besoins, trouver des solutions et programmer à l'avance les investissements.
La version finale du rapport a été délivrée à la commune en décembre 2024 par le cabinet SAFEGE : il est consultable par les conseillers en mairie. Néanmoins le tableau récapitulatif des travaux préconisés, représentant un total de 1 106 950 €, a été diffusé aux conseillers.
Après discussion, le Conseil acte à l'unanimité les conclusions du rapport.

➤ **Location de la parcelle cadastrée ZD74 (ex terrain GACON, rue de l'Ancien Moulin)**

En juin 2024, le Conseil a autorisé le Maire à signer une convention avec la société ALUNA VOYAGES pour la mise à disposition entre le 01/05 et le 31/10 du pré ex-Gacon, moyennant une redevance annuelle de 150€, afin d'y parquer les ânes utilisés par des randonneurs qui arrivent ou partent du bourg, ce qui permet de favoriser le séjour de clients dans les hôtels de la commune.
Le Maire propose le renouvellement de la convention pour l'année 2025 : la proposition est validée à l'unanimité.

➤ **Travaux forestiers proposés par l'ONF (= Office National des Forêts)**

En août 2024, le Conseil a validé une coupe sur la section d'Orcival, puis en septembre sur une parcelle de la section Rouchaube/Douharesse (parmi les 4 proposées).
L'ONF revient avec une proposition pour une des 3 parcelles non validées (4U), à savoir limiter la coupe à 1,15 ha de feuillus, avec une vente à l'entreprise MARCHEIX, pour un total de 9800€ avec les feuillus de la parcelle 1U.
La proposition est validée à la majorité : pour=8 voix - contre= 0 voix - abstention= 2 voix

➤ **Questions diverses**

- Le Centre de Gestion a informé la commune d'un projet de mutualisation pour une protection sociale santé complémentaire des employés communaux qui sera obligatoire en 2026. Le Conseil valide à l'unanimité la participation de la commune à l'appel d'offres qui sera lancé par le Centre de Gestion.
- L'agence Postale, fermée depuis début février, le restera jusqu'à fin mars pour cause d'arrêt maladie de l'employée.
- Pour information, une décision modificative budgétaire d'un montant de 3870€ a été prise par le Maire, afin de régulariser des emprunts du budget Eau de 2016.
- L'ONF a envoyé des photos d'arbres coupés sans autorisation dans la forêt des Bourelles.
- Le Maire informe le Conseil que la commune a contesté la facturation des frais de scolarité et de cantine pour l'année 2023, lors d'une réunion organisée le 12/02 avec la mairie de Rochefort et celle de St Pierre Roche.
Avant étude plus détaillée des comptes, les frais de scolarité ont déjà diminué, suite à la réunion, de 22316€ (soit 1593€ / élève) à 20440€ et les frais de cantine de 11478€ (sur une base de 10,73€ par repas) à 9200€.
Il est à noter que nous aurons 2 années à régler en 2025.

- Le SMCTOM Haute Dordogne (=Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) a présenté 2 rapports aux délégués des communes lors de la réunion du Comité Syndical du 17/10/2024 :
 - ✓ Le rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets
 - ✓ Le PLPDMA (= Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés) pour la période 2024-2029
- Ces 2 rapports ont été envoyés préalablement par courriel aux conseillers et n'ont pas suscité de question en réunion.

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2025

➤ **Redevances eau et assainissement de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne**

Un document complémentaire émanant de l'Agence de l'Eau est distribué en séance, après celui diffusé aux conseillers par le courriel du 20/03.

Une réforme des taxes eau & assainissement, facturées annuellement avec la consommation d'eau potable et reversées à l'Agence de l'Eau, est mise en place à partir de 2025, en passant de 2 à 3 redevances :

	Tarification actuelle	Nouvelle tarification
Eau potable	Redevance pollution domestique	Redevance consommation eau potable
		Redevance performance des réseaux d'eau
Assainissement	Redevance modernisation réseaux	Redevance performance des réseaux d'assainissement

Les redevances pour performances des réseaux seront le résultat d'un taux multiplié par un indice de performance (indice variant de 0,2 à 1,0 pour l'eau et de 0,3 à 1,0 pour l'assainissement) :

en €/m3	Années 2025-2030	Année 2025
Redevance consommation eau potable	0,33	0,33
Redevance performance réseaux eau potable	0,10 X indice eau	0,02
Redevance performance réseaux assainissement	0,28 X indice assainissement	0,084

Pour l'année 2025, considérée de transition, la performance est décrétée optimale, faisant ainsi passer le total des taxes de 0,39 à 0,434 €/m3.

Pour les années suivantes, les indices seront calculés en fonction de différents critères :

	Critères pris en compte
Indice eau	Rendement du réseau Connaissance du réseau
Indice assainissement	Autosurveillance Conformité des analyses Efficacité du traitement (quantité de boues produites et leur utilisation)

Le Conseil prend acte de la réforme et valide à l'unanimité.

➤ **Subventions aux associations 2025**

P. MICHAUX propose de reconduire les montants attribués en 2023 et 2024, à savoir :

Association	Subvention 2025 proposée (€)
Comité des Fêtes	1 000
Ecole primaire	500
Club de la Vallée Fleurie	350
Les Musicales d'Orcival	350

Conscrits	200
Société de chasse	150
Anciens AFN	100
ADMR	100
Orcival - Rocamadour	48

Chaque montant est validé séparément à l'unanimité, Pascal MICHAUX et Nathalie RAOUL ne prenant pas part au vote pour le Comité des Fêtes, Marc-Antoine SABATIER pour la Vallée Fleurie et Joëlle NEYRIAL pour l'ADMR.

➤ **Montant des taxes locales 2025**

Le Maire propose de reconduire les taux appliqués en 2024, à savoir :

	Taux 2025 proposé	Moyenne taux départemental 2024	Moyenne taux national 2024
Taxe habitation (résidences secondaires)	8,95 %	23,45 %	23,88 %
Taxe foncière du bâti	32,17 %	44,94 %	39,74 %
Taxe foncière du non bâti	55,54 %	84,71 %	51,08 %

Le total des produits attendus avec les taux proposés est ainsi de 103 610€.

La proposition est validée à l'unanimité

Un document de présentation des propositions de budgets pour la commune et le service des eaux est distribué en séance.

➤ **Budget primitif de l'année 2025 – Commune** (pages 3 à 15)

M. GAYDIER et le Maire présentent le budget primitif de la commune pour l'année 2025 :

- Pour la section de fonctionnement, le total équilibré des dépenses et recettes s'élève à **384 051 €**, avec une augmentation pour les dépenses « autres charges gestion courante » pour prendre en compte la participation aux frais de l'école primaire sur 2 ans.
A noter une nouvelle rubrique de dépense « Dotations aux provisions » pour anticiper le non-recouvrement de la moitié des impayés.
- Pour la section d'investissement, le total équilibré des dépenses et recettes s'élève à **265 058 €**, dont la majeure partie concerne le projet de City parc (98 828€).

Le budget primitif 2025 de la commune est validé à l'unanimité.

➤ **Budget primitif de l'année 2025 – Service des Eaux** (pages 16 à 26)

M. GAYDIER et le Maire présentent le budget primitif du Service des Eaux pour l'année 2025 :

- Pour la section de fonctionnement, le total équilibré des dépenses et recettes s'élève à **44 045 €**
- Pour la section d'investissement, le total équilibré des dépenses et recettes s'élève à **49 580 €**, avec la poursuite de la procédure de protection des sources communales (le projet devrait être prochainement transmis à la Préfecture, après validation finale par l'Agence Régionale de Santé, pour lancement du processus d'enquête publique).

Le budget primitif du Service des Eaux est validé à l'unanimité.

➤ **Questions diverses**

- Le Maire informe le Conseil du désistement de la commune pour le label « Villes et villages fleuris »
- La commune a reçu mardi 25 mars une lettre de démission de notre agent communal Yoann ARBRE-LEITE. Une offre d'emploi pour son remplacement a été envoyée au Centre de Gestion avec un délai pour postuler fixé à mi-avril. Un candidat potentiel s'est déjà manifesté auprès de P.MICHAUX.

- L'entreprise ETA DETIANGE de Tortebeisse a été retenue pour tailler un certain nombre de haies sur les chemins communaux. Les travaux ont été effectués (30 heures) et un éventuel complément ne peut maintenant être envisagé qu'en automne.

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2025

➤ **Recomposition de l'organe délibérant de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense**

Après distribution du document expliquant la reconstitution de l'organe délibérant, Monsieur le Maire explique que conformément à l'article L 5211-6-1 du CGCT, dans la perspective des prochaines élections municipales de 2026, la composition de l'organe délibérant des EPCI à fiscalité propre doit être redéfinie au cours de l'année 2025. C'est donc le cas du Conseil de communauté de Dômes Sancy Artense.

Pour chaque EPCI, un arrêté préfectoral fixant le nombre de sièges de l'organe délibérant ainsi que leur répartition entre les communes membres devra être pris avant le 31 octobre 2025.

Pour cela deux méthodes pour déterminer le nombre de sièges :

- soit la gouvernance est établie selon les modalités du droit commun (L 5211-6-1 du CGCT, du II au VI)
- soit la gouvernance fait l'objet d'un accord local, adopté à la majorité des deux tiers au moins des conseils municipaux représentant plus de la moitié de la population totale de l'EPCI-FP ou de la moitié au moins des conseils municipaux représentant plus des deux tiers de la population totale de l'EPCI-FP.

Si aucun accord local n'est conclu avant le 31 août 2025, le préfet constate la composition qui résulte du droit commun.

Suite à la réunion du bureau des maires du 24 avril 2025 et à la réunion du Conseil de communauté du 16 mai 2025, il est proposé aux Conseils municipaux de Dômes Sancy Artense de faire le choix d'un accord local pour une assemblée à 45 sièges.

Sur la base de cet accord local, la prochaine composition de l'organe délibérant de la Communauté de communes serait la suivante :

Communes	DROIT COMMUN			ACCORD LOCAL
	Pop. Municipale 2025	% pop.	Sièges droit commun	Nb de sièges accord local
SAINT-SAUVES-D'AUVERGNE	1128	8,96%	3	3
GELLES	931	7,39%	3	2
NEBOUZAT	865	6,87%	3	2
OLBY	862	6,85%	2	2
ROCHEFORT-MONTAGNE	846	6,72%	2	2
MAZAYE	708	5,62%	2	2
TAUVES	700	5,56%	2	2
CEYSSAT	694	5,51%	2	2
TOUR-D'AUVERGNE	631	5,01%	2	2
SAINT-BONNET-PRES-ORCIVAL	566	4,50%	1	2
SAINT-PIERRE-ROCHE	500	3,97%	1	2
VERNINES	427	3,39%	1	2
PERPEZAT	422	3,35%	1	2

BAGNOLS	402	3,19%	1	2
AURIERES	379	3,01%	1	2
SAINT-JULIEN-PUY-LAVEZE	363	2,88%	1	2
LAQUEUILLE	351	2,79%	1	2
LARODDE	290	2,30%	1	1
SAULZET LE FROID	287	2,28%	1	1
ORCIVAL	242	1,92%	1	1
SAINT-DONAT	198	1,57%	1	1
CROS	166	1,32%	1	1
AVEZE	159	1,26%	1	1
SINGLES	154	1,22%	1	1
TREMOUILLE SAINT LOUP	144	1,14%	1	1
HEUME L'EGLISE	113	0,90%	1	1
LABESSETTE	63	0,50%	1	1
TOTAL	12591	100,00%	39	45

Cette répartition permet à la majorité des communes de bénéficier d'au moins deux sièges de titulaires. Les services de la Préfecture ont fait savoir que cette proposition était valide au vu du simulateur de la DGCL.

Monsieur le Maire soumet cette proposition d'accord local de 45 sièges au vote. Le conseil municipal valide la proposition à l'unanimité.

➤ **Modification des statuts de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense**

Monsieur le Maire expose que le conseil de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense, lors de sa séance du 28 mars 2025, a approuvé une nouvelle modification des statuts de la Communauté de Communes, portant sur la modification de ses compétences. Le conseil municipal a en sa possession le document expliquant la modification des statuts.

Les modifications validées par le Conseil de communauté du 28 mars 2025 concernent ces compétences supplémentaires. Trois rajouts sont effectués pour correspondre aux projets en cours ou à venir de la Communauté :

- Création d'une itinérance le long de la Dordogne depuis Saint Sauves d'Auvergne à Singles, balisage et élagage permettant la lisibilité du balisage de cette itinérance, entretien et renouvellement des passerelles et des pupitres informatifs, promotion de cet itinéraire.
- Instauration d'une redevance de stationnement sur l'emprise du parking du Guéry (commune d'Orcival), suite à accord du Conseil Départemental du Puy de Dôme propriétaire du parking, détermination des emplacements payants, vote des tarifs de la redevance, collecte de la redevance réglée, contrôle du paiement de la redevance avec assermentation d'agents, prise en charge des frais de maintenance des horodateurs.
- Aménagement et gestion d'une aire de covoiturage et d'intermodalité à proximité du rond-point des 4 routes de Nébouzat, sur la commune d'Olby

Afin de respecter le CGCT et de procéder à une mise à jour pour correspondre aux actions mises en œuvre, Monsieur le Maire propose la modification de l'article consacré aux compétences communautaires dans les statuts, selon la rédaction approuvée par le conseil communautaire. Après avoir examiné le document retraçant les compétences communautaires, le conseil municipal approuve à l'unanimité la modification des statuts de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense.

➤ **Emprunt programme de voirie**

Le programme de voirie étant terminé et les subventions perçues, Monsieur le Maire fait part de la nécessité de contracter un emprunt pour un montant de 45.000€ sur une durée de 10 ans afin de rembourser la ligne de trésorerie. Après avoir distribué au conseil municipal la proposition reçue de la Caisse d'Épargne et aucun retour du Crédit Agricole suite à deux relances, la proposition reçue de la caisse d'épargne est validée à l'unanimité avec un taux fixe de 3,39%.

Un document de présentation des propositions de budgets pour la commune et le service des eaux est distribué en séance.

➤ **Programme de travaux ONF – FS Douharesse/Rouchaube. Annule et remplace la délibération n° 2024/20**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du nouveau devis de travaux d'entretien du cours d'eau (remise du cours d'eau dans son lit) concernant la Forêt sectionale de Douharesse - Rouchaube proposés par l'ONF. Un devis avait déjà été accepté le 25 juin 2024 pour un montant de 2.626,62€
A ce jour, vu certaines modifications, le devis s'élève à 1.570€. Le conseil valide à l'unanimité ce programme de travaux.

➤ **Programme de travaux ONF – FS Moleide**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du devis de travaux concernant la Forêt sectionale de Moleide proposé par l'ONF pour des travaux d'entretien de route empierrée d'un montant de 8.460€. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas effectuer les travaux suivants en raison d'un montant trop conséquent et pour le moment la piste est accessible. Travaux reportés ultérieurement

➤ **Délocalisation de l'Agence Postale**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de ses derniers entretiens avec les services de la Poste à propos de l'Agence Postale Communale. Ces derniers préconisent de délocaliser le bureau de l'agence postale communale à la mairie pour un meilleur fonctionnement et un accès handicapé déjà existant. Le conseil approuve à l'unanimité.

➤ **Approbation du règlement de service d'assainissement collectif**

M le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire d'établir un Règlement de service de l'assainissement collectif afin de définir les conditions de réalisation des ouvrages de raccordement au réseau d'assainissement et les relations entre l'exploitant et l'abonné du service.

Après avoir présenté et distribué le règlement au Conseil Municipal, celui-ci l'approuve à l'unanimité. Il sera envoyé aux personnes concernées lors de la facturation annuelle.

➤ **Questions diverses**

- Le Maire informe le Conseil que le parking payant du Guéry est effectif depuis le mois de mai. En ce qui concerne le parking du Servières, il sera inauguré le 19 juin.
- Le marché communal est reconduit cette année du 29 juin au 31 août.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AOUT 2025

➤ **Agence Postale**

Le Maire rappelle la décision prise lors du dernier Conseil concernant le transfert de l'agence postale dans les locaux de la mairie. Ce transfert devrait être opérationnel au 01/09, La Poste devant finaliser fin août le transfert des équipements (boîte aux lettres, présentoir,...).

Pour tenir l'agence postale il faut créer un poste pour notre secrétaire Murielle GAYDIER. Pascal MICHAUX propose de le prévoir permanent pour 8h hebdomadaires, avec une qualification équivalente à celle de son poste de secrétaire, à savoir un grade d'Adjoint Administratif Principal de la filière administrative de catégorie C.

Parallèlement, le poste de ménage tenu par Murielle les mercredis serait supprimé, l'agent technique communal prenant en charge le nettoyage des parties communes des gîtes communaux.

La proposition de modification du tableau des emplois présentée par le Maire est validée à l'unanimité, Claude THIVANT ne prenant pas part au vote.

Les propositions pour l'utilisation future de l'actuel local sont les bienvenues.

➤ **Forêt sectionale de Douharesse**

Un document de présentation est distribué en séance.

L'ONF (=Office National des Forêts) a contacté la commune pour lui rappeler qu'il est tenu de prévoir un plan d'aménagement à long terme (20 ans) pour répondre aux engagements de l'accord national prévoyant de dynamiser la filière bois, en protégeant la biodiversité forestière ordinaire et remarquable (page 5 du document).

Or une petite partie de la forêt sectionale de Douharesse (1,89 ha), située sur le flanc ouest de la Montagne du Cros n'a pas de plan. L'ONF propose donc un plan, détaillé dans la note, qui ne sera exécuté qu'après consultation de la commune, au fur et à mesure de l'éventuelle réalisation des coupes et des travaux (sachant que les recettes seront probablement inférieures aux travaux de desserte).

Le plan d'aménagement, qui coûtera 2,0€/ha/an à la commune est validé à la majorité : pour 7 voix - contre 2 voix – abstention 0 voix.

➤ **Projet Gravenoire**

Le Maire expose au Conseil le projet de la société COUDERT, de Vernines, d'exploiter une carrière de pouzzolane au lieu-dit Gravenoire, dans la forêt des Bourelles, sa carrière de Randanne ayant cessé son exploitation, suite au classement UNESCO de la Chaîne des Puys/Faille de Limagne.

L'exposé est illustré avec une projection au Conseil de plans sur écran.

Après un 1^{er} contact, la société COUDERT a procédé à des sondages sur le site, qui ont confirmé le potentiel de la zone suggérée par le BRGM (=Bureau de Recherches Géologiques et Minières) : au total il y aurait un potentiel d'environ 1 million de tonnes, soit une possible extraction de 30 à 40000 tonnes/an sur 30 ans (durée habituelle d'une autorisation), pour une exploitation sur une surface de 9,46ha.

Bien entendu c'est l'Etat qui, au final, délivre (ou non) l'autorisation, après un processus administratif qui, aux dires de la société COUDERT, devrait durer environ 5 ans. Ce processus commence par une étude d'impact d'un bureau d'études, qui durerait environ 2 ans, et nécessite l'accord préalable de la commune.

Julien BUVAT, en total désaccord avec le projet, quitte la séance.

Le Maire poursuit en mentionnant que ce projet pourrait générer une recette annuelle d'environ 20 000 à 30 000€ pour la commune et fait lecture aux conseillers du projet de la convention de forage (nom technique utilisé pour les carrières) transmis par la société COUDERT.

L'accord préalable de la commune est validé à la majorité : pour 6 voix – contre 1 voix – abstention 1 voix.

➤ **Questions diverses**

- Le Maire informe le Conseil qu'après vérification auprès du notaire, Mr ARNAUD ne bénéficie pas d'un droit de passage piétonnier dans le parc communal, contrairement à ce qui avait été mentionné lors du Conseil du 09 juin 2023 : il n'y a aucune servitude mentionnée sur l'acte de vente.
- La société LEMONNIER a réparé une fuite sur le réseau d'eau de Soussat les 30 et 31 juillet, faisant passer la consommation journalière de 70 à 30 m3.
- Le Gaec de Fléchat a été sanctionné par l'ONF, pour une coupe de bois sans accord préalable dans le cadre de travaux pour l'aménagement d'une chèvrerie au Roc. A noter qu'une prestation de géomètre sera demandée pour connaître la limite exacte entre la forêt sectionale de Rouchaube et le GAEC.

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 OCTOBRE 2025

➤ **Admission en non-valeurs**

La Trésorerie demande au Conseil d'acter des recettes non récupérables :

Budget	Somme abandonnée	Cause
Commune	856,97 €	Loyers gîte communal 2021
Eau & Assainissement	3,10 €	Reliquats factures

La prise en compte des impayés mentionnés est validée à l'unanimité.

A noter qu'une provision pour ce risque avait été prévue au budget.

➤ **Reconduction de la convention avec la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense pour la gestion et l'entretien de l'aire de service pour camping cars.**

Le Maire rappelle qu'une convention existe depuis 2014 : la commune est en charge de l'entretien des espaces verts et du déneigement de la zone et les heures de l'employé communal sont facturées à la Communauté de Communes.

Le renouvellement de la convention pour une période de 5 ans est validé à l'unanimité.

➤ **Programme de coupes proposé par l'ONF (=Office National des Forêts) pour les forêts sectionales de la commune**

L'ONF propose le programme ci-dessous pour l'année 2026 :

Forêt	Surface (ha)	Volume estimatif attendu (m3)
Fléchat / Seignemeaux	1,7	44
Fléchat / Seignemeaux	7,2	180
Moleide	3,5	88
Moleide	5,9	147
Bourg Orcival	1,0	34
Bourg Orcival	2,4	89
Bourg Orcival	3,7	129
Bourg Orcival	4,0	145
Bourg Orcival	6,4	301

Pas de coupe préconisée pour les forêts de Rouchaube et Servières

Dans les coupes, il y a des feuillus dont le volume n'est pas connu : si leur volume est suffisant, il pourra être consacré à l'affouage, étant entendu que les bénéficiaires éventuels devront faire partie de la liste du « Rôle des communaux » et payer l'abattage.

Le programme présenté est validé à l'unanimité par le Conseil.

➤ **Repas des Aînés**

Après échanges, il est fixé au dimanche 14 décembre, le repas étant assuré par Le Cantou.

Les corbeilles à distribuer aux personnes de plus de 75 ans qui ont été empêchées pour participer au repas seront approvisionnées à La Bresade.

➤ **Questions diverses**

- Le Maire informe le Conseil qu'une décision modificative est nécessaire pour régler la facture SAFEGE concernant l'étude des périmètres de protection des sources communales : il faudrait effectuer un virement de crédit de 2 262,00 € au compte 2031/20 à partir du compte 020/020 car le budget de 3 000€ ne prenait pas en compte la révision de prix (dont il est convenu de demander le détail du calcul à SAFEGE). La proposition est validée à l'unanimité.
- Une autre décision modificative est nécessaire pour prendre en compte le transfert de l'agence postale à la mairie : la commune doit percevoir une subvention de La Poste de 2 013,12€ (compte R1328/13)

pour l'achat de mobilier (1 070,12€ - compte D2184/21) et de l'alarme (943€ - compte D2157/21). La proposition est validée à l'unanimité

- Le Maire fait le point sur le projet de carrière à Gravenoire exposé lors du dernier Conseil :
 - ✓ la convention de forage, qui a été soumise au notaire de Rochefort, est détaillée en séance
 - ✓ le prix a été négocié avec COUDERT à 0,80€/t, avec un fixe de 5 000€ et actualisé en fonction de l'indice GRA, indice spécifique des carrières
 - ✓ l'étude préalable devrait durer au moins 2,5ans

LES COMPTES 2024

BUDGET PRINCIPAL – SECTION FONCTIONNEMENT

TYPE DE DEPENSE en €	DETAILS	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Année 2023	Année 2024
Générales	électricité, eau, combustibles, carburant, fournitures diverses, maintenance, assurances, documentation, annonces, fêtes et cérémonie, cotisations, télécommunications, téléassistance, taxes foncières, affranchissement, entretien bâtiments-terrains-forêts-voirie-réseaux-matériel	94 526	89 193	97 654	118 515	128 363
Personnel	cotisations, salaires, médecine du travail	77 112	88 799	87 178	85 372	97 068
Gestion courante	indemnités et cotisations Elus, SDIS, ordures ménagères, assistance logiciels, participation cantine et école, subventions (budget de l'eau-voyage scolaire école primaire-associations)	61 162	57 646	59 838	66 128	30 846
Amortissements		1 809	1 826	5 007	1 911	34 380
Financières	Intérêts d'emprunts	4 610	3 723	3 473	4 640	7 722
Exceptionnelles	Titres annulés exercice antérieur	1 968		539		
		241 187	241 187	253 689	276 566	298 379

TYPE DE RECETTE En €	DETAILS	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Année 2023	Année 2024
Impôts & Taxes	Taxes habitations & foncières, attribution de compensation ComCom, fonds de péréquation, taxes additionnelles	110 362	115 126	118 631	128 195	176 436
Dotations & participations	Dotation forfaitaire, solidarité rurale, remboursement contrat aidé, fonds de compensation taxes habitations & foncières	91 310	92 524	92 874	99 799	109 104
Produit des services	Coupes de bois, concessions cimetière, redevance occupation domaine public, loyer agence postale et antennes réseaux téléphoniques	23 151	39 920	49 498	49 629	19 333
Autres produits	Loyers locations appartements et salle des associations, redevance terrasses	28 939	23 938	32 592	48 139	59 684
Exceptionnelles	Remboursement divers (cotisation assurance, frais élections,...), vente véhicule	3 308	1 146	5 483	3	9 679
		257 070	272 654	299 078	325 765	374 236

BUDGET SERVICE DES EAUX – SECTION FONCTIONNEMENT

TYPE DE DEPENSE En €	DETAILS	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Année 2023	Année 2024
Générales	Analyses, réparation fuites réseau, électricité, remplacement compteur, entretiens divers, vidange boues digesteur	5 477	3 575	7 784	4 596	8 299
Personnel				2 208	4 370	5 381
Redevances	Redevances pollution et modernisation des réseaux reversées à l'Agence de l'Eau	3 251	2 998	3 136	3 496	3 442
Amortissements		10 575	16 535	14 337	15 279	17 061
Financières	Intérêts d'emprunts	1 007	808	606	511	269
Autres	Créances éteintes...			366	473	27
		20 310	23 916	28 437	28 725	34 479

TYPE DE RECETTE En €	DETAILS	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Année 2023	Année 2024
Ventes	Facturation consommation eau, location de compteurs, redevances	17 820	22 733	27 098	26 481	26 487
Amortissements		1 940	8 261	2 280	2 431	3 365
Autre	Fonds compensation TVA	368		77	830	1 953
		20 128	30 994	29 455	29 742	31 805

TARIFICATION

<i>Eau</i>	<i>Assainissement</i>
Consommation eau : de 1 à 300 m³ = 1.00 €/m³ de 301 à 600 m³ = 0.70 €/m³ de 601 à 9999 m³ = 0.60 €/m³ pour les agriculteurs utilisant la borne = 0,60 €/m³ Location annuelle de compteur : 50 € et 18 € pour les suivants Branchement eau potable : 1 200 € Redevance pollution domestique : 0.23 €/m³ (redevance reversée à l'Agence de l'Eau)	Abonnement annuel de raccordement : 50 € Redevance assainissement : 0,70 €/m³ Redevance modernisation réseaux collecte : 0,16 €/m³ (redevance reversée à l'Agence de l'Eau) Branchement à l'assainissement : 800 €

LES TRAVAUX EN 2025

LA REPARATION DE 2 FUITES D'EAU SUR LES RESEAUX DE SOUSSAT ET SERVIERES

La réparation effectuée à Soussat par la société LEMONNIER les 30 & 31 juillet a permis de passer la consommation journalière du village de 70 à 30m³.

Cette fuite a été mise en évidence avec l'installation du compteur général en tête du réseau en 2023 : visiblement la fuite était très ancienne.

Coût : 1 537,34€



L'entreprise OLLIER est intervenue le 11 décembre pour réparer une fuite sur le réseau de Servières (la conduite d'eau est sous la tuyauterie de récupération des eaux, ce qui n'a pas facilité la réparation)

LA PROTECTION DES SOURCES D'EAU COMMUNALES

La phase étude concernant la protection des sources de Fontchartoux, Tateu, Soussat et Servières est terminée : la rémunération du bureau d'études SAFEGE représente un total de 19 692,75€ HT sur 5 ans. Pour le moment, nous avons eu une subvention de 6 293,50€ de l'Agence de l'Eau ; la subvention du Département arrivera plus tard car elle prendra en compte des prestations complémentaires.

L'enquête publique a eu lieu du 08 au 22 Décembre, avec la présence du commissaire enquêteur en mairie le 1^{er} et le dernier jour.

L'étape suivante sera l'acquisition des parcelles faisant partie du périmètre immédiat (surface autour des sources, qui sera à grillager) et la diffusion des préconisations concernant les surfaces faisant partie du périmètre rapproché (surfaces plus éloignées autour des sources).

LE COFFRET ELECTRIQUE DE LA BASILIQUE

L'entreprise BODET a réalisé les travaux de mise en conformité électrique du coffret de la basilique, pour un montant de 11 453,80 € TTC.

LE PARKING DU LAC DE SERVIERES

Le nouveau parking de Servières a été inauguré le 19 juin.

LE PARKING DU GUERY

Depuis le mois de mai, Le Département a mis le parking du Guéry payant, à la demande de la Communauté de Communes.

L'AGRANDISSEMENT DE LA PLACE DE LA FONTAINE

AVANT



Travaux réalisés par la société COUDERT les 3 et 4 décembre

Le mur de l'écurie-grange découvert en décaissant n'a pas pu être conservé, trop fragile dans ses fondations

APRES



L'ATTRIBUTION D'UN BARNUM PAR LA REGION AUVERGNE RHONE ALPES

Dans le cadre du dispositif de cession à titre gratuit de barnums aux communes de la Région, la commune a déposé un dossier auprès du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes.

Ce dispositif a pour but de mettre à disposition gratuite des associations locales (et non à usage privé), un ensemble comprenant un barnum de 3mx3m, un kit d'habanage et un sac de transport.

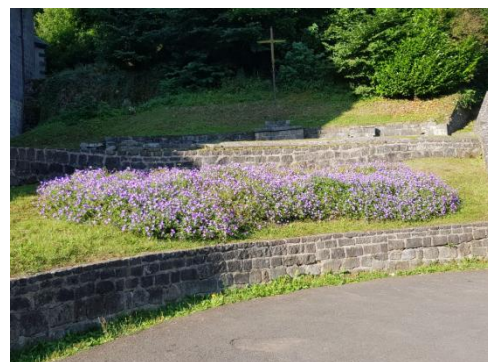
La commune étant éligible au bonus ruralité et le dossier étant retenu, le 4 novembre 2025 la convention d'attribution était réceptionnée.

La valeur comptable de la subvention en nature est de 1.327€



LE FLEURISSEMENT

Comme ces dernières années, les Elus et l'employé communal ont assuré le fleurissement et la décoration de la commune.



Printemps



Eté



Les employés communaux Murielle et Titouan ont décoré la cour de la mairie pour Noël



LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE



ASSOCIATION	RESPONSABLE	ADRESSE	CONTACT
COMITE DES FETES	Béatrice MICHAUX	Seignemeaux	
CLUB DE LA VALLEE FLEURIE	Marc-Antoine SABATIER	Malvaise	06.07.16.99.23
SOCIETE DE CHASSE	François PERIERE	Soussat	04.73.65.86.80
LES MUSICALES D'ORCIVAL	David PETRLIK	Mairie Orcival	
ANCIENS D'AFN	Danielle AURIOL	Le Bourg St Bonnet d'Orcival	
PAROISSE NOTRE DAME D'ORCIVAL	Jean Luc VARNAS	Presbytère	04.73.65.81.49



Comité des Fêtes

Le dimanche 27 juillet avait lieu la traditionnelle fête d'été, avec un vide grenier installé à l'aurore, suivi du marché de producteurs locaux. Une animation était assurée par l'orgue de barbarie de Daphné Show. Daphné proposait des sculptures de ballons aux enfants.

Repas et buvette étaient à disposition dans la convivialité ; suivait le spectacle de FLAMENCO 63 avec ses danses en costumes traditionnels colorés, ses chants et guitare ibérique.

Pour clôturer l'après-midi, le groupe de variété pop-rock AMAZONE ambiançait les spectateurs

Je tiens à remercier l'ensemble des membres du Comité pour leur dévouement (les bénévoles sont les bienvenus).

En attendant la prochaine saison, nous vous souhaitons une bonne année 2026.

La Présidente Béatrice MICHAUX.



Fête de juillet





Club « La Vallée Fleurie »

Générations Mouvement Les Aînés Ruraux

Le club a été très affecté par le décès de Marie-Annic Certeau le 11 janvier : Marie-Annic avait été présidente du club pendant de nombreuses années.

L'année a été riche en événements

Jeudi 09 janvier

Les vœux avec la traditionnelle galette des rois



Jeudi 06 février

Repas anniversaires au Vieux Logis



Dimanche 23 février

Concours de belote - buvette, pâtisserie
1^{er} lot un jambon sec.

Chaque participant est reparti avec un lot. Les pâtisseries ont été fabriquées par les membres du club



Jeudi 03 avril

Repas anniversaires au restaurant Le Cantou



Repas au restaurant Teyssier

L'après-midi : visite de la papeterie et de la brasserie avec dégustation

Jeudi 19 juin

Voyage en Corrèze sous la chaleur. Le matin : visite de la Chapelle des Officiers à Pompadour, suivie de la visite guidée d'Uzerche, la perle du Limousin, qui possède un très beau patrimoine.



Dimanche 20 juillet

Repas champêtre au pied de la basilique avec l'animation folklorique "Bruyère et Jonquilles", buvette, tombola, vente de pâtisseries, fabriquées par les membres du club. L'après-midi : la pluie s'est invitée, dommage... C'était une belle journée





Jeudi 18 septembre

Voyage à Lapalisse. En arrivant, pause café et visite guidée du Château sur le passé prestigieux de la famille Chabannes, un très beau patrimoine préservé. Il est classé Monument Historique. Repas au restaurant Le Bourbonnais. Repas anniversaires.



L'après-midi : visite guidée du parc floral qui longe la N7 et visite de l'atelier sur le pliage en quatrain du célèbre bonbon "Les Vérités de Lapalisse" avec dégustation. Au retour : goûter à Vichy sur les bords du lac d'Allier. Une belle journée.

Jeudi 16 octobre

Avec le bureau : organisation d'un repas surprise dans la salle du préau avec la truffade offerte par Marcelle et la pompe aux pommes du Président



et la surprise d'une animation musicale avec Alain Robert : trompette, accordéon, guitare. C'était magnifique. Nous sommes tous repartis heureux



Jeudi 27 novembre

Repas du club à Romagnat au restaurant L'Autobus, un délicieux repas nous a été servi par la famille Cournol.

Un très beau moment qui nous a permis de fêter dignement les 40 ans du club.

Jeudi 18 décembre

C'est Noël au club : une belle table, un beau sapin, c'est la dégustation des bûches de la Maison de la Confiserie, accompagnées de chocolats et des douceurs fabriquées et offertes par le Président

Tous les déplacements sont assurés par les cars Voute.

Le club tient à remercier Pascal Michaux, maire de notre commune, son conseil ainsi que le personnel de la mairie pour son aide précieuse. Il remercie aussi la commune et le département pour leurs subventions.

Le club accueille avec plaisir les personnes de tout âge qui veulent partager des sorties et des moments de convivialité. Il se réunit le 1^{er} et le 3^e jeudi du mois pour jouer à la belote ou à d'autres jeux de société suivi d'un goûter.



Association Les Musicales d'Orcival

L'Association « Les Musicales d'Orcival », créée en 2010, a fêté en 2025 ses 15 ans d'existence. Au fil de ces 15 saisons culturelles, de nombreux artistes talentueux se sont produits dans le site majestueux de la Basilique romane d'Orcival.

Lors de l'Assemblée Générale de l'Association, le Conseil d'Administration a été renouvelé.

Le bureau est maintenant composé de la manière suivante :

- Président : David PETRLIK,
- Vice-Présidents : Roland CELETTE et Michelle GAIDIER
- Trésorier : Lukas PETRLIK
- Secrétaire : Hortense FOURRIER.

Comme chaque année, 4 concerts se sont déroulés dans la Basilique d'Orcival en présence d'un public toujours plus nombreux :

Dimanche 6 Juillet 2025 : le Quatuor Elmore, composé de David PETRLIK et Yoan BRAKHA (violons), Hortense FOURRIER (alto) et Rémi CARLON (violoncelle)



Dimanche 20 Juillet 2025 : Récital de piano de Marie-Ange NGUCI

Dimanche 3 Août 2025 : Concert de Brahms avec Raphaël SEVERE et Adam LALOUM



Dimanche 7 Septembre 2025 : comme chaque année, l'Orchestre National Auvergne Rhône Alpes, dirigé par Frantisek MACEK.

En **2026**, pour la 16e édition, les musicales d'Orcival et son directeur artistique David Petrlik, proposeront une programmation éclectique qui réunira solistes français, jeunes talents de la musique de chambre et personnalités locales pour 4 concerts à la Basilique d'Orcival les 7 juin, 12 juillet, 23 août et 30 août 2026

Depuis 16 ans, les Musicales d'Orcival œuvrent pour les musiciens français pour un festival dédié spécifiquement à la musique de chambre. Le concert de clôture du 30 août est, lui, dédié à l'Orchestre National d'Auvergne Rhône Alpes, alliant excellence, patrimoine local et découverte de grands talents à l'aube de leur carrière.

Toutes les informations concernant notre saison sur notre site internet : www.musicales-orcival.eu

Vous pouvez également nous soutenir en adhérant à l'Association « Les Musicales d'Orcival » : <https://www.helloasso.com/associations/les-musicales-d-orcival/>

Notre action est rendue possible grâce au soutien :

- du Ministère de la Culture
- du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes
- du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme
- de la Communauté de communes Dômes Sancy Artense
- de la Commune d'Orcival.

Nous remercions également le Crédit Agricole Centre France, la Paroisse Notre Dame d'Orcival, les laboratoires THEA et l'Office de Tourisme Auvergne VolcanSancy.

L'AMICALE DES ANCIENS D'AFN

L'Amicale est une association qui regroupe les anciens combattants de la guerre d'Algérie des communes d'Orcival et Saint Bonnet d'Orcival.

Malheureusement nous déplorons parmi nos anciens cette année le décès de Mr CHATUDEAU.

Les membres sont toujours présents lors des commémorations :

- ▶ du 19 mars, anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, célébrée cette année le dimanche 23 mars.
- ▶ du 8 mai, fin de la 2^{ème} guerre mondiale
- ▶ du 11 novembre, célébration de l'Armistice de la 1^{ère} guerre mondiale 14-18, avec un dépôt de gerbe à Orcival et St Bonnet

Le 15 août, une cérémonie a réuni à Orcival des anciens combattants du département avec :

- ✓ L'accueil des anciens combattants
- ✓ Une messe présidée par Mgr Pierre-Antoine BOZO, évêque de Limoges
- ✓ Une procession entre la basilique et le lieu-dit « Tombeau de la Vierge » où une nouvelle croix a été mise en place, en remplacement de celle qui avait été installée en 1945 par les déportés et prisonniers de guerre à leur retour de la 2^{ème} guerre mondiale.
- ✓ Un buffet sous chapiteau, préparé et servi par des membres de la paroisse
- ✓ Une remise de médaille commémorative à chaque ancien combattant

La cérémonie restera gravée dans la mémoire des 80 anciens combattants présents à la cérémonie.

L'Amicale remercie vivement les Elus, les pompiers, les gendarmes et les personnes qui assistent aux commémorations, ainsi que les communes qui organisent un pot de l'amitié à l'issue des cérémonies.

Les anciens d'AFN présentent à toutes et tous leurs vœux de santé et de bonheur pour 2026

La Présidente Danielle AURIOL

Cérémonie du 23 mars



Cérémonie du 11 novembre



Les porte-drapeaux ont suivi une formation à Ceyssat le 15 novembre, à laquelle a participé Patrick GIRAUD, le porte-drapeau de la commune.



Paroisse Notre Dame d'Orcival

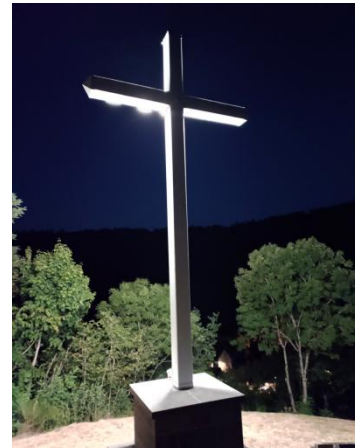


Alors que des bruits de guerre se font entendre dans notre monde, des témoignages de notre aspiration profonde à la paix se laissent voir chez nous.

La grande croix blanche d'Orcival de 7 mètres de haut, élevée à l'identique de l'ancienne, érigée le 15 août 1945, il y a tout juste 80 ans, est illuminée la nuit. La lumière est plus forte que les ténèbres.

Le 15 août 2025, Mgr BOZO évêque de Limoges, bénissait cette nouvelle croix de la paix, entouré par les associations d'anciens combattants et de nombreux porte-drapeaux.

Le 15 août 1945, Mgr PIGUET était juste revenu du camp de concentration de Dachau où il avait été interné. Il était en pèlerinage à Orcival avec 4000 rescapés des camps de la mort et prisonniers de guerre libérés. C'est à Dachau que Mgr PIGUET avait ordonné prêtre le diacre allemand Karl LEISNER, lui-même interné dans ce camp, car il s'opposait à Hitler. Karl LEISNER est un bienheureux de l'Église catholique. Il a été donné comme modèle pour la jeunesse européenne par le Pape Jean-Paul II. Il est un des patrons des JMJ, les Journées Mondiales de la Jeunesse.



La vie paroissiale continue, avec ses joies et ses peines. Vernines et Orcival, ces deux communes ont des liens profonds.

Il faut signaler les services et les mouvements de la paroisse qui continuent à vivre. On peut les rejoindre, quel que soit son âge. Un groupe de jeunes s'est constitué dans notre paroisse. Ces jeunes animent des messes, se posent des questions autour de la Bible, prennent ensemble des moments de détente. Ils sont heureux d'accueillir de nouveaux membres.

Félicitons et remercions les paroissiens qui ont installé, comme tous les ans, une magnifique crèche dans la basilique.



Un salut de tout cœur à tous les habitants de notre beau pays

Père Jean-Luc Varnas, curé et recteur de la basilique

L'EHPAD SAINT ELISABETH



2 chemin des stades 62210 ROCHEFORT-MONTAGNE

L'EHPAD Saint- Elisabeth est un Établissement public autonome intercommunal d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes, rattaché à la fonction publique hospitalière : il accueille 90 résidents.

ORGANISATION :

- ✓ 1 pôle soignant composé d'infirmières, d'aides-soignantes, d'aides médico-psychologiques et d'Agents de Services Hospitaliers (ASH).
- ✓ 1 pôle hôtelier et technique composé de cuisiniers, d'agents de restaurations, de lingères, d'ASH et d'un agent technique.
- ✓ 1 pôle administratif composé du Directeur Mr Fabrice UDZINSKI, d'une gestionnaire, d'un agent administratif et d'une assistante médico-administrative.
- ✓ Des professionnels libéraux extérieurs : médecins traitants, masseurs-kinésithérapeutes et pédicure-podologue.
- ✓ Des intervenants bien-être : coiffeuses, esthéticiennes.

ESPACES COLLECTIFS :

Les résidents ont à leur disposition une salle de restauration, une salle d'animations climatisée, un salon de coiffure, une salle de repos, une salle des familles et un lieu de culte en accès libre.

HORAIRES DE VISITES :

Les résidents peuvent recevoir des visites tous les jours de la semaine sur des plages horaires définies :

- ✓ Matin : 10H00-12H00
- ✓ Après-midi : 13H00-18H00
- ✓ Soir : 19H00-21H00

L'ADMISSION :

Le dossier de demande d'admission doit être adressé au Directeur.

Le résident doit être inscrit sur la plateforme « ViaTrajectoire » ou avoir déposé un dossier papier afin d'être examiné par la commission d'admission et ensuite d'être intégré à la liste d'attente.

Documents à fournir pour toute inscription :

- ✓ L'attestation de carte vitale ainsi que la carte vitale
- ✓ La carte de mutuelle en cours de validité
- ✓ La carte d'identité
- ✓ Le dossier médical récent
- ✓ Les ordonnances
- ✓ Le livret de famille et/ou l'extrait d'acte de naissance
- ✓ Un RIB
- ✓ Un justificatif de ressources
- ✓ L'attestation de responsabilité civile en cours de validité
- ✓ La photocopie du jugement de mise sous protection le cas échéant



Dans le cadre de la journée organisée par l'AFM TELETHON, association de soutien à la recherche de thérapies géniques pour les maladies rares, un repas tripes/daube a été organisé le 06 décembre 2025 à la Salle des Associations.

L'année 2025 fut une réussite avec 164 repas servis ou emportés, ce qui a permis de reverser la somme de **2 560 €** au TELETHON.

L'équipe organisatrice remercie tous les donateurs ainsi que les bénévoles qui, par leur aide, ont participé à la réussite de cette action. Elle remercie aussi la mairie pour le prêt de la salle.

Une mention spéciale pour la Vallée Fleurie et les chasseurs qui ont participé en nombre.

L'animation par les cors de chasse a été très appréciée : en mai 2026 un concert de cors aura lieu dans la basilique d'Orcival et une partie de la recette sera reversée à l'AFM Téléthon : qu'ils en soient remerciés.

Nous avons une pensée pour Marie-Annic CERTEAU qui a été en charge de cette manifestation pendant de nombreuses années.

Nous vous souhaitons une bonne année 2026.

Béatrice MICHAUX



Décoration confectionnée par Murielle

Les donateurs pros : Maison de la Chocolaterie, Le Cantou, La Pachade, Chouvy, Proxiel, Carrefour Contact, Ets Ondet, GAEC Les Planchettes, GAEC Fléchat/Ferme Le Roc, Ferme des Combes, GAEC Faugeras, GAEC Chantaduc, GAEC Izard, Boulangerie de Rochefort, Boulangerie de Gelles/Nébouzat, Boulangerie d'Olby

Les infos de la Communauté de Communes

Dômes Sancy Artense

Retrouvez ici tous les services de la Communauté de Communes :



- **Pour les entreprises** : des terrains disponibles sur nos zones d'activités, à St-Julien-Puy-Lavèze proches de l'A89 et à St-Pierre-Roche au bord de la RD2089 ; mais aussi des aides aux commerces de proximité. **Nouveau service en 2025 : la bourse aux locaux vacants** pour que l'offre des propriétaires réponde à la demande des professionnels en recherche. ➔ *Voir plus d'infos sur la page suivante.*
- **Pour les familles et les jeunes** : un relais petite enfance, 3 crèches, des accueils de loisirs pour les vacances scolaires et les mercredis, un pôle ados.
- **Pour les plus de 60 ans et personnes dépendantes** : un service d'aide à domicile, le portage de repas.
- **Pour tous, un accès au sport** : 4 gymnases, 1 dojo, 1 terrain de sport synthétique, le développement du sport dans les écoles et auprès des jeunes inscrits dans les clubs intercommunaux.
- **Pour tous, la culture près de chez vous** : Artenscène une saison d'une vingtaine de spectacles, La Bascule salle de spectacles performante, La Maison Garenne résidence d'artistes dédiées aux arts visuels, sans oublier 2 médiathèques et 2 ludothèques en réseau avec les bibliothèques communales et un portail numérique pour consulter et réserver les ouvrages.
- **Pour découvrir et profiter de nos richesses** : l'Office de Tourisme Auvergne VolcanSancy, une nouvelle signalétique harmonisée, 2 sites consacrés à la pleine nature le Cap Guéry et l'espace Sport Nature La Stèle.
- **Pour améliorer le cadre de vie de chacun** : des aides pour l'habitat, un service de l'assainissement individuel, des restaurations de cours d'eau.
- **Pour mieux se déplacer** : le guide mobilité, le service « Tous Mobiles » basé sur du covoiturage solidaire. **Nouveauté 2026 : un service d'autopartage** ➔ *Voir plus d'infos sur la page suivante.*

Pour tous ces services, n'hésitez pas à nous contacter !

Un numéro unique : 04 73 65 87 63

Une adresse mail : accueil@domes-sancyartense.fr

Nos bureaux :

23 route de Clermont à Rochefort-Montagne / Route de Bagnols à La Tour d'Auvergne

Consultez le site internet : www.domes-sancyartense.fr

Ou retrouvez toute notre actualité sur l'application Panneau Pocket

Les nouveaux services



* Vous possédez un local à usage professionnel vacant, à vendre ou à louer ?

* Vous êtes à la recherche d'un local pour installer votre activité professionnelle ?



Déposez une annonce pour promouvoir votre local ...



Trouvez le local idéal pour lancer votre activité ...

... grâce à notre **BOURSE AUX LOCAUX PROFESSIONNELS VACANTS !**

Rendez-vous ici :

<https://www.domes-sancyartense.fr/>
Rubrique : Vie économique / Bourse aux locaux vacants
☎ 04 73 65 87 63



Nouveau service d'autopartage



La Plateforme Mobilité du Puy de Dôme en partenariat avec la Communauté de communes développe un service d'autopartage à Rochefort-Montagne (parking du Marchédial au dessus du lycée).

Dès maintenant, un véhicule électrique en location courte durée (maximum 24h) à côté de chez vous, pour tous les publics et toutes les destinations. Rendez-vous sur <https://www.clem.mobi/> pour réserver le véhicule.

Plus de renseignements à :

- Plateforme Mobilité du Puy de Dôme : 04 73 39 93 26
- Communauté de communes Dômes Sancy Artense : 04 73 65 87 63



Rejoignez
le réseau
solidaire !



Vous voulez aider les personnes en difficulté de mobilité de votre territoire ?



Devenez
conducteur bénévole

Offrez votre disponibilité pour un aller et/ou un retour à une personne sans solution de transport.

Pour chaque trajet réalisé >> une indemnisation de 0,22 €/km

Nous contacter :

06 15 43 79 78 | reseausolidaire@pfm63.fr

Qu'est-ce que Tous Mobiles ?

C'est un service de mobilité solidaire mettant en relation des conducteurs bénévoles avec des bénéficiaires empêchés de mobilité du territoire de Dômes Sancy Artense.

Pourquoi devenir bénévole ?

Rejoindre l'association Tous Mobiles, c'est aider près de chez vous, créer du lien avec les habitants et renforcer la vie locale. Devenir bénévole, c'est aussi participer à des temps de formation et d'échanges conviviaux proposés pour construire une véritable communauté d'entraide.

Sans obligation : vous êtes libre d'accepter ou de refuser les trajets proposés.

Pour aller où ?

Le service peut être utilisé pour tous types de déplacements : se rendre chez son médecin, ses commerçants, sa famille, ses administrations, etc. En moyenne, les trajets réalisés sont d'environ 40 km aller-retour.

UNE ANNÉE À L'OFFICE DE TOURISME AUVERGNE VOLCANSANCY

OFFICE DE TOURISME AUVERGNE VOLCANSANCY
info@auvergnevolcansancy.com | 04 73 65 89 77
BUREAUX D'ACCUEIL
Clermont-Montagnard-Cap Guéry | La Tour d'Auvergne
Orcival | Tauxes



RETOUR SUR LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2025

**LABELLISATION
ACCUEIL VELO
DES BUREAUX D'ORCIVAL
ET DU GUÉRY**



**RÉUNIONS
PRESTATAIRES
DANS 5 COMMUNES**



**STRATÉGIE DE
COMMUNICATION
MISE EN APPLICATION**



**• LANCEMENT D'UNE
NOUVELLE CARTE
DES RANDOS**



**• COLLECTION 100%
OFFICE DE TOURISME
DANS NOS BOUTIQUES**



**• ATELIERS
THÉMATIQUES
POUR LES PRESTATAIRES
TOURISTIQUES**



65 APPARITIONS DANS LES MÉDIAS

En 2025 : un dossier de presse estival envoyé à plus de 100 journalistes, 40 passages radios et télé, 25 articles, 20 communiqués de presse et 11 journalistes accueillis.

LES ANIMATIONS DE L'OFFICE

UNE VRAIE DEMANDE SUR LE TERRITOIRE

110 dates d'animations programmées tout l'été et 1737 inscrits. Les tops de la saison : initiation à l'orpillage (Singles), visite de la ferme le Roc (Orcival), initiation à la pêche (Guéry) ou encore la virée La Tour vaut le Détour (La Tour d'Auvergne).

VOUS VOULEZ PROMOUVOIR VOTRE ÉVÈNEMENT ?

Partenaires et associations du territoire, rendez-vous sur : auvergnevolcansancy.com/espace-pro/proposez-votre-manifestation/

- L'information remontera sur nos supports de promotion et auprès de nos équipes
- Service 100% gratuit (possibilité de régie publicitaire en supplément).

VOTRE CONTACT ANIMATIONS
Lucas Montel - 04 73 65 89 79
lmontel@auvergnevolcansancy.com



SUR LE WEB

Retrouvez toutes les actualités de l'Office de Tourisme et du territoire sur notre page Facebook (13.000 fans) et notre compte Instagram (15.000 abonnés).



La Newsletter pro

Tous les mois, recevez dans votre boîte mail l'actualité de l'Office de tourisme et du territoire. Inscrivez-vous via le QR code ou en ligne sur auvergnevolcansancy.com/espace-pro/newsletter-pro



600.000 personnes se sont connectées cette année à notre site internet www.auvergnevolcansancy.com

1 million de pages ont été consultées.



NOUVEAU



DILAN ESTIVAL



Satisfaction clients
(+0.22 VS 2024)
(+0.10 VS 2023)



Reception partenaires
(+0.11 VS 2024)
(+0.10 VS 2023)

Évolution de la fréquentation sur notre territoire par rapport à l'été 2024, selon nos partenaires



- Une fréquentation météo-dépendante : des bons mois de juin et d'août, un mois de juillet poussif avec un excellent week-end du 14 juillet
- Un nombre d'excursionnistes à la journée en hausse.
- Des tendances qui s'affirment sur le territoire : la pratique de l'itinérance, la volonté d'être au calme.

www.auvergnevolcansancy.com



Lors de l'Assemblée Générale du 11 décembre 2025, les Elus ont voté une augmentation de **2%** de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (**REOM**) pour l'année 2026, soit une base qui passe de 95,40€ à 97,30€.

Cette augmentation correspond au taux d'inflation prévu pour l'année prochaine, alors que certains postes augmenteront bien plus que l'inflation : le tri (prestataire PAPREC + 6,30%), l'incinération des ordures non triées (VALTOM + 3,0%), la collecte du verre (GUERIN+PAPREC + 75%).

Mais la principale raison de cette augmentation reste la détérioration du tri dans les bacs jaunes (ce qui n'est pas conforme doit ensuite être re-traité avec les ordures ménagères) :

Année	Collecte tri bacs jaunes (tonne)	Quantité triée non conforme (tonne)	Coût du retraitement du tri non conforme (€)	Coût supplémentaire par habitant (€)
2022	1 219	319	88 000	6
2023	1 261	422	128 000	8
2024	1 324	600	200 000	13
2025 (estimé)	1 350	700	250 000	16

Pour maîtriser les coûts, l'axe principal est, comme l'an dernier, **l'amélioration du tri dans les bacs jaunes**

On ne doit trouver dans les bacs jaunes que des **emballages ménagers et papiers** (tout ce qui est plastique ne va pas forcément dans les bacs jaunes) et **en vrac** (pas dans des sacs fermés)

Les gros cartons doivent être emmenés en déchèterie



Des actions complémentaires ont été lancées pour essayer d'améliorer la qualité du tri :

- ✓ 2 personnes ont été engagées pour 2 ans pour sensibiliser la population aux bons gestes de tri : ils ont débuté leur mission en novembre à Saint Pierre Roche et ils vont faire le tour de l'ensemble des 35 communes du syndicat. Vous serez informés lorsque ce sera le tour de notre commune d'Orcival.
- ✓ 2 camions de collecte ont été équipés de caméras pour identifier les lieux où le tri est le plus problématique : l'analyse des données vient de débuter.
- ✓ Un essai d'utilisation de bacs jaunes à ouverture limitée va être réalisé sur notre commune d'Orcival, pour éliminer la 1^{ère} cause de tri non conforme, à savoir les emballages mis dans des sacs fermés.



ASSOCIATION ADMR DE ROCHEFORT-MONTAGNE ET SA REGION

Place de la Fontaine 63210 ROCHEFORT-MONTAGNE - Agrément N° SAP 339146060 du 01/01/2017

L'ADMR c'est une équipe de bénévoles et de salariées proches de vous, au service du maintien au domicile.

- Vous avez des difficultés pour accomplir les actes de la vie quotidienne : préparation des repas, ménage, courses.....
- Vous êtes malade ou fatigué(e) et vous avez besoin d'une aide à la maison, pour vous même et votre famille.....
- Vos parents vivent seuls à la maison.
- Vous sortez de l'hôpital et vous avez besoin d'une aide pendant quelques temps....
- Vos horaires de travail sont surchargés et vous avez besoin d'une aide à la maison.

L'ADMR peut vous aider avec compétence et chaleur.

Nos aides à domicile interviennent à la maison, accompagnent, aident....

- Pour le ménage, la préparation des repas, l'entretien du linge.
- Pour assurer une compagnie, une aide dans les actes courants de la vie.
- Pour vous transporter afin d'aller faire vos courses, de vous rendre chez le médecin ou chez le coiffeur...au taux de 0,45 euros/km.
- Service aux personnes malades (à la sortie d'une hospitalisation), service familles (familles ayant un ou plusieurs enfants avec prise en charge CAF).

Taux horaire d'une aide à domicile : 29 euros/h en semaine et 33,50 euros/h dimanches et jours fériés (hors participation éventuelle des caisses). Réduction ou crédit d'impôt sur le revenu de 50 % des sommes versées (selon législation en vigueur). Nous acceptons les CESU (Chèques Emploi Service Universel).

Pour nous joindre : 04 73 65 98 93

Permanences : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h

(en dehors de ces horaires, vous pouvez laisser un message sur notre répondeur téléphonique.)

Nos bénévoles sur Orcival : Joëlle NEYRIAL: 06 82 10 56 26

Marie Claire BONY : 04 73 65 83 75

Notre association ADMR exerce son activité sur le territoire suivant : LAQUEUILLE, PERPEZAT, GELLES, ST-BONNET D'ORCIVAL, HEUME-L'EGLISE , ORCIVAL, ROCHEFORT-MONTAGNE et les communes limitrophes.

Notre association est présidée par Liliane VALLEIX.

Responsables : Annick BOYER (Laqueuille) - Liliane VALLEIX (Perpezat) - Murielle CRISPET (St Pierre Roche) - Christine SALES (Gelles) - Marie-Josèphe MIGNARD (Heume-l'Eglise) - Joëlle NEYRIAL et Marie-Claire BONY (Orcival) - Danielle MENIER (Rocheft-Montagne).

ASSOCIATION ADMR Rochefort-Montagne et sa Région
3 Place de la Fontaine
63210 Rochefort-Montagne



ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE ROCHEFORT-MONTAGNE

L'école publique de Rochefort-Montagne accueille **77** élèves pour l'année scolaire 2025/2026. Les effectifs par commune sont de 42 élèves pour Rochefort-Montagne, 14 élèves pour Orcival et 21 élèves pour Saint-Pierre-Roche. Ils sont répartis en 4 classes :

- **PS/MS** (10/9) avec Eve Chaumeix, qui a remplacé Mr Nord, parti à la retraite début Juillet, à la fin de l'année scolaire. La maîtresse des petits est assistée par Valérie et Isabelle .
- **GS/CP** (13/5) avec Karine Andreux, qui a repris son poste mais a souhaité s'occuper d'un autre niveau de classe. Elle est assistée par Catherine Arnaud (ATSEM).
- **CE1/CE2** (7/11) avec Anne Laure Bonnet.
- **CM1/CM2** (10/12) avec Thomas Soubre, directeur de l'école. Il est remplacé par Madame Fournet Fayard le jeudi (décharge de direction).

En fonction des effectifs, une fermeture de classe est à envisager.

La création d'un éventuel RPC (Regroupement Pédagogique Concentré), ce qui correspond à l'association de plusieurs communes (Rochefort-Montagne, Orcival et Saint-Pierre-Roche) pour gérer l'enseignement des classes de maternelle et d'élémentaire, serait peut-être à étudier. Les communes d'Orcival et Saint-Pierre -Roche, n'ayant plus d'école sur leur commune, toutes les classes sont alors « concentrées » en un seul lieu (Rochefort-Montagne). Cela n'oblige pas les familles ou les maires à inscrire les élèves domiciliés sur le secteur, mais le Maire de Rochefort serait au moins informé des dérogations signées.

Activités sportives :

Les élèves ont pu dans la mesure du possible, bénéficier de différentes activités culturelles et sportives grâce à l'engagement très actif de l'Association de Parents d'Elèves (« vide ta chambre », vente de truffade et de chocolats, loto, brunch, apéro-concert, vente de sac isotherme), des trois communes et de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense. Des journées sportives « olympiades » ont été organisées en juin pour toutes les classes. Les élèves n'ont pas pu faire de ski de fond au domaine du Guéry , faute d'enneigement. Les élèves ont pu bénéficier comme chaque année de plusieurs séances à la piscine.

Voyage scolaire :

Les élèves de Mr Nord et Mme Bonnet sont partis 2 jours : visites de Lascaux, du Roc de Cazelle, de la grotte du Grand Roc, du château de Castelnaud, et des abris de Laugerie Basse.

Les deux autres classes sont allées au Parc animalier d'Ardes sur Couze : atelier sur le dressing des animaux (GS/CP) et sur les girafes (PS /MS), pique-nique au parc puis visite libre du parc.

Kermesse de l'école :

Les enseignants ont souhaité que la fête de l'école se passe l'après-midi du samedi 28 Juin, afin de prolonger celle-ci par une kermesse. Cette dernière a permis aux élèves des différentes classes de mieux se connaître et fut une réussite malgré la forte chaleur.

Travaux :

L'éclairage de la classe des CM (Mr Soubre) a été modifié, les néons ont été remplacés par des LED. La salle de sieste a été entièrement repeinte. L'installation des drapeaux et écusson obligatoires va être réalisée sur le fronton de l'école. Les élèves à la rentrée ont eu la surprise de voir que des buts de football avaient été installés dans la cour des grands et une marelle peinte dans la cour des petits.

Pour information, la commune d'Orcival finance les frais de scolarité et une partie des frais de cantine pour les élèves de la commune fréquentant l'école primaire de Rochefort :

	ECOLE PRIMAIRE DE ROCHEFORT	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Année 2023	Année 2024
Scolarité	Coût annuel par élève pour la commune	1 286,08 €	1 363,84 €	1 485,66 €	1 421,46 €	1 376,07 €
Cantine	Coût par repas pour la commune	6,22 €	5,20 €	4,50 €	5,45 €	4,31 €
	Nombre d'élèves de la commune	18	16	16	16	15
Scolarité	Total annuel payé par la commune	23 148,00 €	21 824,00 €	23 776,00 €	22 736,00 €	20 640,00 €
Cantine	Total annuel payé par la commune	7 794,00 €	9 110,00 €	9 120,00 €	10 153,00 €	7 849,00 €
	Total annuel payé par la commune par élève	1 719,00 €	1 933,38 €	2 056,00 €	2 055,56 €	1 899,27 €

L'ESPACE FRANCE SERVICES DE ROCHEFORT-MONTAGNE

un lieu unique pour vos démarches administratives et numériques.

Labellisée **France Services** en septembre 2020, l'ex MSAP de Rochefort Montagne diversifie son offre de services pour vous apporter un service de proximité.

Les animatrices vous accueillent, de préférence sur rendez-vous pour :

- Vous permettre de trouver des réponses à vos questions concernant les démarches administratives de votre vie quotidienne : santé, logement, justice, formation, emploi, retraite, finances publiques, handicap, action sociale, mobilité...
- Faciliter votre mise en relation avec un partenaire ou un service du Conseil départemental: CPAM, CAF, CARSAT, Finances Publiques, Pôle Emploi, Mission Locale, services de la justice, ADIL, service social, MDPH
- Vous aider à réaliser certaines démarches administratives et numériques : actualisation Pôle Emploi, ouverture d'un compte Améli, demande d'aide au logement...

Des outils numériques (ordinateur, imprimante multifonction) sont mis à votre disposition pour réaliser seul ou accompagné vos démarches en ligne.

Des rendez-vous sur site (visio ou physique) peuvent être organisés avec certains services : services des finances publiques : vendredi après-midi, Mission Locale, Pôle Emploi, Cap Emploi, conciliateur de justice, assistantes sociales, puéricultrices...

Situé au 12 route de Bordas à Rochefort Montagne, l'espace France Services est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17 heures.

Contacts : ☎ 04 73 65 89 50 ou 07 61 29 47 45
dome.fr

Courriel : [mds.rochefort-sancy@puy-de-](mailto:mds.rochefort-sancy@puy-de-dome.fr)



 Agence Départementale d'Information sur le Logement du Puy-de-Dôme	Pour toutes vos questions juridiques ou techniques sur le logement : Acheter, vendre ou louer un logement, investir dans l'immobilier, réaliser des travaux, connaître les normes ou la qualité du bâti, gérer un logement en copropriété ...demandez des conseils d'experts avant d'agir Contactez le guichet unique gratuit et indépendant de l'ADIL du Puy-de-Dôme ☎ 04.73.42.30.75 Email : contact@adil63.org Site internet: www.adil63.org
Maison de l'Habitat - 129, avenue de la République - 63100 CLERMONT- FERRAND	Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, <u>sauf le lundi matin</u>

Le CLIC Sénior Montagne vous accompagne au quotidien

Le CLIC Sénior Montagne est un lieu d'accueil, d'écoute et d'information destiné aux **personnes de plus de 60 ans**, leurs familles et/ou aidants mais aussi un dispositif de coordination entre les professionnels afin de favoriser le maintien à domicile dans les meilleures conditions possibles.

Il assure une mission de service public. Les services proposés sont entièrement gratuits : évaluation globale des besoins à domicile, aide à la mise en place du soutien à domicile, accompagnement des demandes d'entrée en établissement, actions de prévention santé...

Le CLIC Sénior Montagne est également un relais autonomie. Désormais, il accueille, informe, oriente les **personnes en situation de handicap et leurs familles**. Il peut aider aux démarches administratives auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Des permanences sont organisées régulièrement, n'hésitez pas à contacter le CLIC pour plus d'informations.

Le CLIC intervient également dans la mise en œuvre d'actions sur l'ensemble de son territoire afin de **prévenir la perte d'autonomie** (actions collectives de prévention santé, conférences, activités de lien social...).

Pour retrouver les actions qui se déroulent près de chez vous, connectez-vous à l'adresse suivante prevention.clicseniormontagne.com

ou flashez le



Zoom sur les ateliers numériques

En 2025, des ateliers numériques ont été proposés aux seniors du territoire afin de renforcer leur autonomie dans l'usage du numérique.

Deux programmes ont été mis en place : un module "débutant" (12 séances) à Bourg-Lastic et un module "perfectionnement" (10 séances) à Saint-Donat.

Animés par un intervenant qualifié, ces ateliers ont permis aux participants de maîtriser les fonctions essentielles de leur appareil, de découvrir Internet en toute sécurité, de gérer leurs documents, communiquer, et réaliser leurs démarches en ligne

Une occasion précieuse de gagner en confiance et en autonomie dans le monde numérique.

VOUS AVEZ PLUS DE 60 ANS ?

Restez connectés !

ATELIER PERFECTIONNEMENT - 10 SÉANCES
Réunion d'information et d'inscription :
Lundi 1^{er} septembre à 10h30

10 PLACES

Salle du Conseil - Mairie
59, rue de la Mairie
63680, SAINT-DONAT

DÉMARRE LE
lundi 8 septembre

Envie d'être plus à l'aise avec l'informatique ?
Nos ateliers vous accompagnent pour gagner en confiance, utiliser les outils, naviguer, communiquer et accéder à vos services en ligne.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : 06 03 75 09 15
ou à l'adresse mail : prevention@coordination-isere.fr

CLIC SENIOR MONTAGNE
PUY-DÔME CarSat

Pour contacter le CLIC Sénior Montagne :



CLIC Sénior Montagne
107 route du Puy-de-Dôme
63820 LAQUEUILLE
Tél. : 04.73.65.20.89

LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES

URBANISME

Pour toute nouvelle construction et tous les travaux extérieurs sur un bâtiment (peinture de façade, création ou modification d'ouverture, remplacement des fenêtres et portes, construction de plus de 5 m², modification de toiture, ...) il est obligatoire **avant tous travaux** de déposer en mairie un dossier de déclaration ou d'autorisation (selon la nature des travaux).

De plus, une **validation par les Bâtiments de France** est nécessaire pour tout bâtiment se trouvant à proximité d'un site inscrit et/ou protégé (Basilique, Château de Cordès, Roche Sanadoire, Lac Servières, Lac du Guéry) : un dossier supplémentaire doit donc leur être adressé.

A titre d'exemple, le périmètre de protection autour de la Basilique (500 m) englobe bien sûr le bourg, mais aussi PUY RAYNAUD, une partie de SEIGNEMEAUX et de CHAMBERTE.

Cette procédure, malheureusement trop souvent « oubliée », peut paraître lourde, mais elle permet de conserver l'**attractivité** de notre commune et son respect est donc dans l'**intérêt bien compris** de tous.

RECENSEMENT MILITAIRE : dès 16 ans en mairie ou service-public.fr (avec carte d'identité et livret de famille)

CARTE D'IDENTITE & PASSEPORTS BIOMETRIQUES

Il faut se rendre à la mairie de Rochefort-Montagne après **avoir pris rendez-vous**.

Les jours d'instruction sont :

- Pour la carte d'identité : les lundis et mercredis de 13h/17h, les mardis 8h/12h – 13h/17h
- Pour le passeport : les vendredis 8h/12h – 13h/17h

PERMIS DE CONDUIRE ET CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Les démarches ne se font plus auprès des Préfectures, mais sont à accomplir sur le site :

<http://permisdeconduite.ants.gouv.fr> pour les permis de conduire

<http://immatriculation.ants.gouv.fr> pour les cartes grises.

CONSERVATION DES PAPIERS

Vous pouvez avoir les renseignements sur tous les documents à conserver avec leurs délais, sur le site vosdroits.service-public.fr

LES NUMEROS UTILES

Sapeurs Pompiers : 18 ou 112
Samu : 15
Gendarmerie : 17
Gendarmerie de Rochefort : 04.73.65.80.07

Mairie :
Tel : 04.73.65.82.13
E-mail : mairie.orcival@hotmail.fr
Site internet : www.orcival.fr

L'agence postale : 04.73.65.98.43



Assistante maternelle

- Mme MORLON Coraline : 06.58.30.95.21



Office de tourisme Auvergne Volcans Sancy :
04.73.65.89.77
E-mail : infotourisme@auvergnevolcansancy.com

Communauté de Communes Dômes Sancy Artense :
04.73.65.87.63
E-mail : accueil@domes-sancyartense.fr
Site internet : www.dome-sancyartense.fr

Déchetterie de Rochefort-Montagne : 04.73.65.90.99
Horaires d'ouverture : du lundi au samedi
de 9h00 à 12h00 et
de 13h30 à 17h30 heure d'été (01/04 au 31/10)
de 13h00 à 17h00 heure d'hiver (01/11 au 31/03)

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) :
04.73.65.98.93